

Pr BENSALAH Bachir
Département des lettres et de langues
Filière de Français

Modules de Traduction
Niveau : 3^{ème} année

QUELQUES COMPETENCES POUR DEVENIR UN BON TRADUCTEUR

Le métier d'un traducteur a constamment été considéré comme le plus difficile parmi toutes les activités liées à l'Homme, car la traduction doit être fluide et en conséquence le traducteur doit être doté d'une bonne pour ne pas dire excellente plume. Cette première considération associée à la fois au traducteur et à ses compétences aussi bien linguistiques que culturelles dénote que celui qui s'intéresse au domaine de la traduction doit prêter une attention particulière au monde des langues. C'est dans ce contexte que nous pensons nécessaire de présenter ici quelques réflexions sur les différentes conceptions de la traduction pour évoquer par la suite certaines des compétences permettant de devenir un bon traducteur.

La traduction est une activité humaine, et par là elle est comparable à plusieurs disciplines voisines telles que la médecine, l'architecture (Georges Mounin), la sociologie, la psychologie, l'anthropologie...etc. étant donné que leur objet est bien l'Homme. Cette première vision fait appartenir la traduction parfois au statut des sciences, parfois au statut des arts : une science dans le sens où elle obéit à des normes et s'appuie nécessairement sur des connaissances fondamentales objectives. Elle est également un art du moment où elle explique certains de ces aspects selon la culture et le savoir-faire des deux acteurs : l'auteur et le traducteur. Dans ce contexte, on considère la linguistique comme discipline par excellence qui devrait prendre en charge l'étude des différentes opérations de la traduction et dont l'objectif fondamental est de pouvoir éclaircir le traducteur sur les problèmes et les difficultés que comportent les différentes opérations de la traduction. Ces problèmes pourraient être de nature linguistique ou extralinguistique ; linguistique quand il s'agit de défaillances au niveau des règles de fonctionnement de la langue approuvées par le traducteur ; non linguistique quand il s'agit des insuffisances en matière de comportement culturel et de savoir-faire du traducteur.

Toutes ces entraves de nature linguistique ou/et non linguistique excluent le consensus d'admettre une traduction absolue d'un texte d'une langue source à une langue cible suite aux écarts si profonds observés que ce soit entre les différentes langues ou entre les familles de langues où les problèmes pourraient être minimisés du moment où les convergences entre les langues de la même famille dominent les divergences. Ce qui laisse prétendre à une traduction plus ou moins proche du texte d'origine où la question d'équivalence pourrait bien atteindre le sens exprimé en

deux langues ou plus. Les écarts faisant problème de divergence entre les langues s'inscrivent sur plusieurs plans : sémantique, lexicologique, morphologique, phonétique et même sur le plan des interférences. C'est pourquoi, et afin de pouvoir atteindre un seuil maximum d'une signification approximative entre les deux textes (de départ et d'arrivée), la notion d'«équivalence » a pris de l'ampleur dans tout processus de traduction.

L'équivalence est une notion plus qu'importante dans toute opération de traduction ; elle est considérée comme une balance pour mesurer toute valeur sémantique existante entre deux textes exprimés en deux langues différentes ; elle assure donc l'égalité entre deux unités. Seulement, pour rétablir le sens d'une unité linguistique de deux textes, la notion d'équivalence devrait tenir compte au moins de trois éléments :

- la nature des deux textes (narratifs, descriptifs, informatifs, déclaratifs, interrogatifs,...) et de leur destination (publics, objectifs, ...).
- les rapports existant entre la culture des deux peuples, leur climat moral, intellectuel et affectif).
- Les éléments advenir qui peuvent être arrivées ou non surtout ceux qui sont propres à la fois à l'époque et au lieu de la langue source et la langue cible.

Il s'avère que la notion d'équivalence reste, selon RODA P. Roberts et Maurice PERGNIER « un concept clé de la pratique comme de la théorie de la traduction. Cependant, l'équivalence reste toujours une notion confuse et même contestée». Quant au problème de coïncidence ou de la divergence des structures des langues, il demeure un problème d'actualité comme le pensent RODA P. Roberts et Maurice PERGNIER lesquels ajoutent « qu'on cherche de moins en moins dans les structures sémantiques, syntaxiques et idiomatiques des langues les réponses aux questions sur l'équivalence de la traduction ». La question de l'équivalence persiste chaque fois où le traducteur se trouve face aux divergences entre les deux systèmes linguistiques faisant l'objet de traduction. C'est dans ce contexte que les compétences linguistiques et les savoir-faire propres au traducteur s'imposent et permettent à ce dernier d'établir des équivalences sémantiques entre les deux textes pour obtenir une traduction correcte. Comment devenir donc un traducteur compétent, un traducteur qui maîtrise non seulement les langues mais aussi les outils et les manières de traduire ; ce qui permettra de différencier entre un bon traducteur d'un mauvais.

Quel que soit la position des traducteurs ou même de ceux ou celles qui s'intéressent à la traduction, il n'existe pas un consensus sur les compétences d'un

traducteur, ni même sur la maîtrise des procédés de traduction. Toutefois, on parle généralement de cinq compétences réparties comme suit :

- Le volet linguistique lié à une maîtrise parfaite de plus de deux langues ;
- Le volet culturel lié aux langues objet de traduction ;
- Le volet lié à la maîtrise de la langue maternelle ;
- Le volet de l'expertise dans plusieurs domaines de spécialité ;
- Le volet d'une maîtrise des outils de la traduction.

Les cinq sous-compétences énumérées ci-dessus montrent clairement combien est difficile de procéder à la traduction d'un texte quel que soit sa typologie, sa nature et son système de fonctionnement ; difficile d'atteindre également une traduction sémantiquement et stylistiquement correcte, acceptable car l'équivalence absolue n'existe pas, et le traducteur chargé de transposer le sens d'un texte de la langue de départ à la langue cible doit être comme un verre transparent dans son honnêteté et sa fidélité à l'auteur car la traduction est doit être toujours originale. C'est cette évidence qui laisse croire à la validation de l'idée contenue dans le premier volet où l'aspect linguistique, compétence indispensable au traducteur, doit être maîtrisé doublement : de très bonnes connaissances de la langue source, et une maîtrise totale de la langue cible.

Cependant, bien que ce volet lié à la maîtrise des langues soit indispensable pour une traductologie parfaite, la dimension culturelle ne peut qu'éclairer toute situation complexe, ambiguë et qui pourrait conduire à une mauvaise signification du texte objet de traduction. « L'importance du passage d'une culture à l'autre, dans la traduction d'une langue à l'autre s'impose à tout traducteur de texte. Cette nécessité donne une motivation et un plaisir particulier au traducteur qui doit savoir jouer avec cette belle interdépendance entre traduction et culture. Il s'amuse à fourrager les champs culturels propres à chaque culture et à enrichir de repères et de contexte sa traduction et ainsi, lui donne une qualité, une pertinence forte. » Cette interdépendance des langues et des cultures a une « incidence » positive sur la traduction, car elle est le moyen d'enrichir le sens.

« Il s'avère donc que le traducteur a ici un statut de médiateur entre les cultures. Le texte d'arrivée est tout comme le texte original un produit sémiotique culturel. Le traducteur est un spécialiste de la communication interculturelle. Il sait déterminer les moyens de médiation les plus adaptés au sens souhaité dans un contexte socioculturel donné. La culture de chacune des langues concernées détermine la production et l'interprétation du sens. Le traducteur sera le passeur de gué qui louvoiera pour atteindre le sens précis en effectuant des détours pour se jouer du rapport implicite/explicite». Avec ce rôle de médiateur, le traducteur saura comment se détacher de sa langue maternelle, et par conséquent de sa propre culture, pour revêtir la culture et la civilisation de l'autre et devenir ainsi un intermédiaire aussi bien honnête que fidèle.

De ce qui précède, nous pouvons bien croire que la traduction est plus qu'une passerelle pour rendre le traducteur un véritable « éleveur de colombes, un bâtisseur de ponts entre les cultures, entre les hommes langages ». C'est dans ce sens donc qu'intervient l'aspect de la spécialité dans un ou plusieurs domaines, et c'est là aussi que la diversité dans la traduction trouve légitimité et indépendance pour que la diversité culturelle soit défendue et développée. Aussi, faut-il noter dans ce contexte que la compétence extralinguistique est particulièrement évidente dans le monde de la traduction technique, puisqu'elle concerne les connaissances que le traducteur se doit d'avoir sur le monde en général et en particulier sur les domaines spécifiques dont traite la traduction à laquelle il travaille. Il s'agit de connaissances à la fois encyclopédiques et thématiques liés aux deux cultures en jeu dans la traduction. Ces connaissances sur la traduction réunissent l'ensemble des savoir-faire qu'acquiert un traducteur professionnel, et se réparties selon les spécialistes en deux catégories :

- « Les connaissances liées à l'exercice professionnel de la traduction ;
- La connaissance des principes qui président à la traduction (types d'unité, processus requis, méthodes et démarches utilisés, types de problèmes, etc.) »

A cela, il faut encore ajouter certains composants psycho-physiologiques tels que les composants cognitifs (mémoire, perception, attention, émotion), les composants d'attitude (curiosité intellectuelle, persévérance, rigueur, esprit critique, connaissances, confiance, motivation) pour rendre facile la tâche du traducteur. Cependant, « la compétence instrumentale concerne, comme son nom l'indique, la capacité du traducteur à faire usage des divers outils qu'il doit avoir à sa disposition pour mener à bien sa tâche. Dans la pratique, cette sous-compétence inclut les connaissances et habilités liées à l'usage des sources de documentation et des technologies de l'information et de la communication appliquées à la traduction (dictionnaires, encyclopédies, grammaires, références stylistiques, textes parallèles, corpus, moteurs de recherche, etc.) ». C'est donc une autre façon de traduire, une autre façon de surmonter les difficultés, une autre façon de progresser dans le domaine de la traductologie, une autre façon enfin qui « permet d'élaborer et de planifier un projet de traduction, d'en évaluer l'évolution et les résultats partiels en fonction d'un objectif final et d'identifier les démarches à appliquer pour le réaliser ».